

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	20 (1912)
Heft:	1
 Artikel:	Un hôpital de la Croix-Rouge à Paris
Autor:	Guisan, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-555702

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il ne suffit pas, pour être heureux, d'aimer les autres, il s'agit de les aimer *bien*, de les aimer non pour soi, mais bien pour eux-mêmes.

L'art d'être heureux est donc celui de rendre heureux! Et c'est là ce que nous souhaitons à tous nos lecteurs et à toutes nos lectrices.
D^r M^l.



Aux Sections de samaritains romandes

Chers amis,

Notre section a l'honneur d'organiser les prochains cours d'instruction pour moniteurs de langue allemande et de langue française.

Si vous venez nombreux, vous aurez vos instructeurs spéciaux. Comme il dépend de votre participation que la réussite soit complète, nous sommes persuadés que nombreuses seront les sections welsches représentées chez nous !

L'instruction persuasive et la pratique entendue que vous inculquera l'instructeur sous-officier Jaeger, jointes au bagage scientifique que MM. nos docteurs voudront bien vous faire le cerveau, vous engageront certainement à venir profiter des avantages d'un cours de moniteurs et de monitrices. Enfin, si je vous assure que notre Comité s'occupera de vous très paternellement pendant ces quelques jours,... je suis presque persuadé que nous n'aurons pas assez de place pour tous !

Le cours allemand aura lieu du 18 au 24 février 1912, **le cours français se donnera du 11 au 17 février, si la participation est suffisante.**

Avisez donc sans plus tarder le Comité central à Baden que vous vous inscrivez, afin que vous soyez au moins des élus !

15 décembre 1911.

Pour le Comité de la section de Biel:

Sully H. Guinand, président.



Un hôpital de la Croix-Rouge à Paris

Ayant visité dernièrement à Paris l'hôpital-école de la *Société française de secours aux blessés militaires*, j'ai pensé que les notes qui suivent seraient peut-être de nature à intéresser les lecteurs de ce journal.

La Société de secours aux blessés militaires est, comme on le sait, une des trois puissantes sociétés qui constituent la Croix-

Rouge française. Fondée en 1866, elle n'a cessé de voir s'accroître le nombre de ses membres. Les sympathies qu'elle rencontre du haut en bas de l'échelle sociale lui ont permis de développer magnifiquement son activité en se constituant un capital important, des réserves énormes d'articles de pansements, de matériel de literie, d'instruments, etc., etc. Plus récemment enfin,

elle fondait à Plaisance près Paris un dispensaire-école destiné à former des infirmières capables et donner des consultations gratuites. Ce dispensaire fut un succès. Devenu insuffisant, la Société de secours aux blessés militaires décida la construction d'un hôpital-école muni de tous les perfectionnements. Mais cela impliquait une dépense qui compromettait l'équilibre financier de la société. Là encore, un appel à la générosité publique ne demeura pas sans écho. Avec le bel enthousiasme que provoque en France tout ce qui touche à la Croix-Rouge, chacun tint à verser son obole. Ainsi le pari mutuel s'inscrivit pour fr. 250,000; le conseil municipal pour une somme importante; de grands noms de France versèrent la valeur d'un quart, de la moitié ou d'un lit entier, soit fr. 25,000, tandis que des milliers de gens de toute condition donnaient suivant leurs ressources.

Grâce à cet élan de générosité, la Société de secours put inaugurer le 14 novembre 1908 un petit hôpital de près d'un million de francs qui, jusqu'au mois dernier, n'avait pas son pareil dans tout Paris au point de vue de l'hygiène et du confort. Aujourd'hui qu'on a ouvert (octobre 1911) le nouvel hôpital de la Pitié, aux installations perfectionnées — il m'a été donné de le visiter en détail — je puis dire que l'établissement hospitalier de la Société de secours aux blessés militaires reste ce qu'il était: un modèle du genre.

Situé tout près des rives de la Bièvre, au sud de Paris, dans le quartier populeux et pauvre de la Glacière, l'hôpital-école dresse sa façade principale sur le square des Peupliers. Une belle porte, surmontée d'une inscription et de la croix rouge, donne accès dans un vaste hall où de larges baies versent la lumière à profusion. Ce qui frappe à première vue, lors-

qu'on y pénètre, c'est l'éclatante blancheur des murs, du plafond, des portes et des objets, soit radiateurs, bancs, chaises, tables, etc., qui le meublent.

Une description détaillée de l'hôpital m'entraînerait trop loin, mais après l'avoir parcouru, j'en ai remporté l'impression qu'il répond bien au triple but que s'étaient proposés d'atteindre ses promoteurs: créer tant au point de vue de l'enseignement que de l'hospitalisation un organisme complet muni de tous ses services; réunir dans cet organisme les derniers perfectionnements de la science et ménager enfin pour l'avenir la possibilité d'agrandissements sans nuire à ce qui existe.

L'hôpital se compose en réalité d'un corps de bâtiment central, dont le hall du rez-de-chaussée occupe la plus grande partie, et de deux ailes identiques. L'une, dans toute sa hauteur, est réservée au service des hommes, l'autre à celui des femmes, chacune ayant son escalier, son ascenseur et ses services propres. Face à la porte d'entrée, au fond du hall, sont deux superbes salles de pansement pour le dispensaire des hommes et celui des femmes. Là aussi, carrelage, murs, portes, tout est blanc. Les médecins y trouvent plus que le nécessaire: de vastes auges pour la toilette des mains où d'ingénieux robinets à pédales versent à profusion l'eau stérilisée chaude ou froide; des tables à pansements et à opérations; des objets de pansements enfermés en des boîtes de métal resplendissantes; des instruments de chirurgie, etc., etc. Tout à côté sont des salles pour les examens spéciaux, des salles de bains, un bel amphithéâtre, bien clair, bien aéré, qui présente cette particularité que les gradins ne sont point en bois, mais entièrement en pierre blanche. Enfin, voici la vaste salle de cours, la pharmacie avec ses flacons et ses pots bien alignés, la lingerie d'étage en ordre parfait et un

grand local où en des appareils de cuivre brillant comme de l'or se stérilise tout ce qui entre dans les salles d'opérations ou de pansements. A gauche de la porte d'entrée sont groupées les pièces réservées à la très compétente directrice de l'hôpital, M^{me} Guénin, et à droite un vesciaire des mieux compris.

Tandis que le rez-de-chaussée est exclusivement réservé au dispensaire, le service de l'hôpital proprement dit se trouve au premier étage: la salle d'opérations inondée de lumière avec les accessoires obligés et ses dépendances; les salles de bains; la pharmacie, la lingerie et la tisanerie d'étage. A côté, deux salles communes à sept lits, toutes blanches — et qu'étaient encore de belles plantes vertes — où sont soignés gratuitement les heureux protégés de la Société de secours aux blessés; enfin huit jolies chambres payantes avec cabinet de toilette attenant où rien n'a été omis pour les rendre confortables. Au second étage se trouvent la chapelle, la grande lingerie, les chambres des infirmières, celles des élèves internes et leur salle à manger.

Dans les sous-sols de l'hôpital, on a réuni les services annexes: les chaudières du chauffage central, l'immense cuisine toute blanche sur les parois de laquelle se détachent les cuivres étincelants des casseroles rangées en ordre de bataille; le garde-manger, les offices, la glacière. Plus loin voici le service de la buanderie d'où le linge revient blanc comme neige, et les appareils à désinfection. Enfin, d'un côté, la salle à manger et le salon des infirmières attachées à l'hôpital et, de l'autre, le réfectoire des élèves.

Quand j'ai visité l'hôpital-école — pour le fonctionnement duquel quinze infirmières à demeure sont nécessaires — une activité réjouissante régnait partout. Du haut en bas, d'accordes jeunes filles en costume

blanc et coiffe blanche marqués de la croix rouge s'acquittaient sans bruit de leur tâche. A l'auditoire de chirurgie une volée d'élèves (religieuses envoyées par leurs couvents) écoutaient la leçon d'un chirurgien, tandis que d'autres s'aidaient aux pansements. A la salle de stérilisation, un groupe d'infirmières taillait des compresses, coupait des bandes ou préparait des paquets de coton qui allaient passer tout à l'heure à l'autoclave. A la pharmacie, on complétait les approvisionnements; à la lingerie, la lingère-chef inventoriait son matériel et sortait les draps, taies et serviettes demandés. Dans les salles de malades, les infirmières se préparaient à servir le dîner. A ce propos, j'ai beaucoup admiré les chariots avec réchaud en usage ici, qui circulaient de pièces en pièces et permettent de ne jamais donner aux patients des mets refroidis.

La visite de la cuisine est particulièrement intéressante en ce sens que tout se cuit au gaz ou par chauffage à la vapeur d'eau surechauffée. Disons en passant que c'est un imposant maître-queux tout de blanc habillé qui préside au service de la cuisine, sous le contrôle d'une économie-chef.

* * *

A côté de son rôle humanitaire proprement dit, l'hôpital-école de la Croix-Rouge sert — et c'est là sa vraie raison d'être — à la formation d'infirmières capables s'engageant à remplir en temps de guerre ou de calamité publique les fonctions d'infirmières dans les formations sanitaires de l'armée ou de la Société de secours aux blessés.

L'hôpital-école délivre deux sortes de diplômes: le *diplôme simple* qui confère le titre de dame infirmière et le *diplôme supérieur* qui confère celui de dame surveillante.

La période d'instruction pour le diplôme simple a une durée de quatre mois allant de novembre à mars ou de mars à juillet, la dernière de juillet à octobre étant exclusivement réservée aux religieuses.

Pendant ces quatre mois d'étude, les élèves suivent des cours théoriques de médecine et de chirurgie, puis des exercices pratiques, des leçons d'instruments et de bandages, dans le détail desquels je n'entrerai pas. A la suite de chaque période d'instruction, les élèves subissent devant un jury spécial un examen portant sur la matière de l'enseignement. Cet examen comprend une épreuve écrite pour laquelle il est accordé deux heures, une épreuve orale, une épreuve pratique et une épreuve de pansements.

Le *diplôme supérieur* exige beaucoup plus. Il n'est accordé, après examen, qu'aux infirmières pourvues du diplôme simple et ayant accompli deux années d'études. En dehors des cours théoriques qui complètent et développent ceux suivis pour l'obtention du diplôme simple, l'élève est tenu d'accomplir un stage réglementaire non seulement à l'hôpital-école, mais encore dans les hôpitaux civils ou militaires. Ouvert à toutes, l'hôpital-école du fait même de la durée des études relativement longues, recrute ses élèves presque en totalité parmi les jeunes filles de la société.

A les voir prêtes à tout, s'acquitter des tâches les plus pénibles et les plus rebutantes avec une bonne grâce sans pareille, on ne peut se défendre d'un mouvement d'admiration à leur égard. Dire ici les services qu'ont rendu et rendent journalièrement les dames infirmières de la Croix-Rouge me mènerait trop loin. Qu'il me suffise de rappeler ici le souvenir des cinquante infirmières qui, incorporées dans le service sanitaire du corps de débarquement du Maroc, s'y firent remarquer par leur expérience professionnelle,

leur tenue, leur discipline et leur bonne humeur. Plus près de nous, lors de la terrible explosion du cuirassé *Liberté*, sitôt la nouvelle de la catastrophe connue, un groupe d'infirmières, ayant à sa tête Madame D^r Panas, partait pour Toulon avec l'assentiment du Ministre de la Marine et se mettait à la disposition des médecins pour soigner les pauvres victimes, les consoler, les encourager, les guérir avec le même esprit de charité et de sacrifice.

Pour ceux qui président aux destinées de l'hôpital-école du square des Peupliers, ce doit être un grand encouragement de constater combien cette institution affirme son utilité et rend de services. Preuve en soit les chiffres ci-dessous :

En 1910, 214 malades ont séjourné à l'hôpital. Il y a été fait 228 opérations. Plus de 4000 malades, exactement 4263, sont venus consulter au dispensaire où on a pratiqué 657 interventions chirurgicales et appliquée 32,458 pansements. Dans la même année, 130 élèves ont obtenu le diplôme simple et 14 le diplôme supérieur. A Paris seulement, l'hôpital-école a déjà formé plus de 2000 infirmières et des milliers d'autres sont sorties des 58 dispensaires-écoles répartis sur toute la France.

Le contact journalier de ces jeunes filles du monde avec les réalités douloureuses de l'existence des humbles et des déshérités; la nécessité pour elles de s'astreindre à un dur labeur; l'obligation de secourir en temps de paix comme en temps de guerre les blessés de l'armée, ne sont-ce pas là les meilleures leçons de patience, de dévouement et de résignation après lesquelles elles doivent se faire une idée plus exacte, plus sérieuse aussi du devoir social.

Chez nous, la Croix-Rouge jouit-elle d'une sympathie égale à celle qu'elle

trouve en France? Il est permis d'en douter. Vienne le jour où le dévouement et la bonté qui sommeillent dans le cœur de toute Suisse se réveillent; vienne le jour où chacune d'elles tiendra à honneur

de soutenir notre Croix-Rouge nationale par son offrande ou son travail, alors nous pourrons développer considérablement une œuvre humanitaire et patriotique entre toutes.

Dr A. Guisan.



Transport des blessés en montagne

(Tiré du *Bulletin international de la Croix-Rouge*)

Nous avons à différentes occasions mentionné des travaux intéressants dans ce domaine, décrivant des appareils destinés à suppléer à l'insuffisance du matériel réglementaire.

Pour ce qui regarde le transport à bras, chacun a fait l'expérience que, sur le brancard ordinaire, le blessé, en montagne, glisse inévitablement sur la toile trop rigide et tendue, de même le porteur d'arrière ne voit pas où il marche, ce qui l'oblige à une allure très lente et hésitante; les bretelles aussi tiennent mal à cause de la déclivité du terrain. Et puis il faut, pour porter le brancard, au moins deux hommes, ce qui revient à dire que, si le transport est un peu long, on doit disposer d'une équipe de quatre brancardiers.

Les lecteurs du *Bulletin* connaissent l'excellent brancard-traineau improvisé de M. le médecin-major Eybert: nous l'avons décrit en détail naguère et avons regretté que l'absence d'exercices pratiques, lors du concours de Londres, il y a deux ans, ait privé le jury d'un moyen concluant d'appréciation sur sa valeur.

Cette fois-ci, c'est un des collègues de M. Eybert, M. Michel, médecin-major des chasseurs alpins, qui a repris la question et, restant dans les données du brancard-traineau d'Eybert, a construit un appa-

reil perfectionné qui a donné au cours des manœuvres exécutées dans les Alpes, pendant l'été de 1908, des résultats très satisfaisants.

Le brancard de M. Michel, décrit en détail dans les *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, se compose de deux hampes portant à chaque extrémité une sorte de verrou permettant d'articuler solidement d'un côté un patin, de l'autre une rallonge, de façon à le transformer en traineau. La toile peut être tendue plus ou moins et former hamac; une corde la fixe en place et est assez longue pour servir, pendant le traînage, à diriger le brancard grâce à un homme placé à l'arrière. Les patins sont formés d'une tige de 1 mètre de long, supportés par une partie recourbée et doublée à son extrémité d'une semelle de fer. A la partie antérieure des rallonges, d'autre part, un anneau permet d'adapter la bretelle du brancardier ou une courroie fixée au bât d'un mulet. L'agencement de la toile du brancard permet de même de transformer le brancard-hamac en «stuhlbare», la tige d'écartement du brancard, convenablement rembourrée, servant de soutien aux jarrets du malade.

Le brancard de M. Michel peut, d'autre part, se monter en table d'opérations ou à pansements, en articulant d'une part les